

## Fiche Signalétique (GHS)

### 1. IDENTIFICATION

#### Identificateur de produit

Nom du produit: Valtera EZ

Numéro d'homologation, Loi sur les 33523 produits antiparasitaires:  
 Référence(s) VC: Not Established  
 Synonymes: Aucune

Produit signalément: Herbicide

Valtera est une marque déposée de Valent U.S.A. LLC

#### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Usage recommandé: Pas d'information disponible

Restrictions conseillées pour l'utilisation: Pas d'information disponible

#### Renseignements sur le fournisseur de la fiche signalétique

**FABRICANT/DISTRIBUTEUR**  
 VALENT CANADA, INC.  
 Unit 201 230 Hanlon Creek Blvd.  
 Guelph, Ontario N1C 0A1  
 (519) 767-9262  
 www.valent.ca

**NUMÉROS de TÉLÉPHONE d'URGENCE**  
 URGENCE SANTÉ OU  
 DEVERSEMENT (24 h):  
 (800) 682-5368  
 TRANSPORTS (24 h): CHEMTREC  
 (800) 424-9300 ou (202) 483-7616

24 Numéro de téléphone d'urgence 800-682-5368  
 24h / 24 :

Restrictions on emergency number: Aucune

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification** Selon le SIMDUT 2015 par Ce produit a été classé selon les directives de 2015 de Santé Canada et la mise en œuvre du SGH (Révision 5) sous HPR et HPA.

Acute toxicity - Inhalation (Dusts/Mists)	Catégorie 4
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2

#### Éléments pour les étiquettes

#### ATTENTION

Numéro d'appel d'urgence: (800) 682-5368  
 Numéro de révision: 1

N° de la fiche signalétique: CAN-0511  
 Date de révision: 10-16-2019

**Déclarations sur les risques**

Nocif par inhalation.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

**Precautionary Statements - Prevention**

Obtenir les instructions spéciales avant toute utilisation

Ne pas manipuler jusqu'à ce que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises

Utiliser un équipement de protection individuel requis

Éviter de respirer les poussières/buées/gaz/émanations/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien aéré

**Precautionary Statements - Response**

EN CAS d'exposition ou si vous êtes inquiet : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux

**Inhalation**

EN CAS D'INHALATION: emmener la personne à l'air frais et rester à l'aise pour respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

**Precautionary Statements - Storage**

Garder sous clef

**Precautionary Statements - Disposal**

Éliminer le contenu/récipient de façon conforme à la réglementation locale

**Risques non classifiés autrement (HNOC, Hazards not otherwise classified)****AUTRES INFORMATIONS**

Très toxique pour les organismes aquatiques

**3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS****Substance****Mélange**

Chemical name	CAS No.	Weight-%	Hazardous Material Information Review Act registry number (HMIRA registry #)	Date HMIRA filed and date exemption granted (if applicable)
Flumioxazin	103361-09-7	41.4	-	-
Propylene glycol	57-55-6	5 - 7	-	-
Autres	Various CAS#s	51.6 - 53.6	-	-

Les autres ingrédients, qui sont traités comme des secrets commerciaux, sont des substances autres que l'ingrédient actif contenu

Numéro d'appel d'urgence: (800) 682-5368  
 Numéro de révision: 1

N° de la fiche signalétique: CAN-0511  
 Date de révision: 10-16-2019

dans ce produit. Certains de ces produits peuvent être dangereux, mais leur identité n'est pas divulguée parce qu'ils sont considérés comme des secrets commerciaux. Les risques associés aux autres ingrédients sont exposés dans le présent document. Des informations spécifiques sur les autres ingrédients aux fins de la gestion des risques, des déversements ou de l'évaluation de la sécurité peuvent être obtenues en tout temps par le médecin traitant ou l'infirmière en appelant (800) 682-5368.

## 4. PREMIERS SOINS

<b>Conseils généraux</b>	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
<b>Inhalation</b>	Déplacez la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis pratiquez la respiration artificielle, de préférence de bouche à bouche. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils.
<b>Contact avec les yeux</b>	Garder les yeux ouverts et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, et après les 5 premières minutes, continuer à rincer les yeux. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
<b>Contact avec la peau</b>	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
<b>Ingestion</b>	Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Demandez à la personne de siroter un verre d'eau si elle est capable d'avaler. NE PAS faire vomir sauf indication contraire du centre antipoison ou du médecin. Ne rien donner à une personne inconsciente.

### Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

**Symptômes** Pas d'information disponible.

### Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

**Note aux médecins** Traiter de façon symptomatique.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Suitable Extinguishing Media</b>	Brouillard d'eau, dioxyde de carbone, mousse, poudre chimique.
<b>Grand feu</b>	N'utilisez PAS de jet d'eau ni de ruisseaux droits.
<b>Unsuitable extinguishing media</b>	Ne pas répandre le matériau déversé avec des jets d'eau à haute pression.
<b>Dangers spécifiques provenant de la substance chimique</b>	Ne brûle pas, mais en cas d'incendie, des vapeurs toxiques peuvent être dégagées. Évitez de respirer la fumée et les brumes. Évitez tout contact du personnel et de l'équipement avec les retombées et le ruissellement. Réduisez au minimum la quantité d'eau utilisée pour lutter contre l'incendie. Ne pas pénétrer dans un espace clos sans un équipement de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome. Contenir et isoler les eaux de ruissellement et les débris pour une élimination appropriée. Décontaminez l'équipement de protection individuelle et le matériel de lutte contre l'incendie avant de les réutiliser. Lire le document en entier.
<b>Produits de combustion dangereux:</b>	La décomposition thermique ou la combustion peut produire des gaz ou des vapeurs nocifs / irritants tels que des oxydes d'azote, des oxydes de carbone, du fluorure d'hydrogène ou des composés organiques.

### **Données sur l'explosion**

**Sensitivity to mechanical impact** Aucune.

**Numéro d'appel d'urgence:** (800) 682-5368  
**Numéro de révision:** 1

**N° de la fiche signalétique:** CAN-0511  
**Date de révision:** 10-16-2019

**Sensitivity to static discharge** Aucune.

**Équipement de protection spécial pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre les incendies. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Endiguement sur le sol: Évitez les eaux de ruissellement dans les égouts pluviaux et les fossés menant aux voies navigables ou à d'autres plans d'eau. Contenir les liquides renversés avec des absorbants secs.

Dans l'eau: Ce matériau se dispersera ou se dissoudra dans l'eau. Arrêtez la source de la pollution. Contenir et isoler pour éviter tout rejet ultérieur dans les eaux de surface ou souterraines

**Méthodes de nettoyage** Pour les déversements sur terre: Nettoyez immédiatement le déversement. Absorber le déversement avec un matériau inerte (sable ou terre), puis placer dans un conteneur de déchets chimiques. Laver avec de l'eau et du savon. Ramasser le liquide de lavage avec un absorbant supplémentaire. Passez l'aspirateur ou balayez le matériau absorbant et placez-le dans un conteneur de déchets chimiques.

Sur l'eau: Ce matériau forme une émulsion avec de l'eau. Arrêtez ou réduisez la contamination de l'eau. Isoler l'eau contaminée.

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

### Précautions pour une manipulation sécuritaire

**Conseils pour une manipulation sans danger** A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Bien se laver à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Puis laver à fond et mettre des vêtements propres.

### Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité

**Conditions d'entreposage** Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver / entreposer dans le récipient d'origine. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas contaminer la nourriture ou l'affouragement. Ne pas introduire de formule ou de solution diluée dans des récipients pour aliments ou boissons. Garder sous clef.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Exposure Limits

Chemical name	Alberta	British Columbia	Ontario	Quebec
Propylene glycol			TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 50 ppm TWA: 155 mg/m <sup>3</sup>	

### Sécurité intégrée appropriée

**Mécanismes techniques**      Douches  
Points de lavage des yeux  
Systèmes d'aération.

### Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

**Protection du visage/des yeux**      Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux (ou des lunettes étanches).

**Protection des mains**      Porter des gants résistant aux produits chimiques.

**Protection de la peau et du corps**      Personne mélangeant / Personne chargement mélange / Nettoyer et réparer (Cabine ouverte) nécessite une combinaison en coton par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon, des chaussettes et des chaussures.

Personne mélangeant / Personne chargement mélange / Nettoyer et réparer (cabine fermée) nécessite une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, une chaussette et des chaussures.

L'application avec un sac à dos / un pulvérisateur manuel à pression manuelle ou avec une rampe de mise à la terre (cabine ouverte ou fermée) nécessite une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures.

Application avec un pulvérisateur droit de passage ou avec une arme de poing à pression mécanique nécessite une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon, des chaussettes et des chaussures.

**Protection respiratoire**      Aucune protection respiratoire n'est requise, sauf lors de l'utilisation d'une arme de poing à pression mécanique pour application. Une cartouche ou une cartouche appropriée approuvée par le NIOSH est alors requise, comme décrit sur l'étiquette.

**General hygiene considerations**      Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

**État physique**      Liquide  
**Aspect**      Visqueux  
**Couleur**      Blanc  
**Odeur**      Modérément aigre  
**seuil d'odeur :**      Pas d'information disponible

<u>PROPERTIES</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	6.4	@ 25°C (1% suspension)
Point de fusion/congélation	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Point/intervalle d'ébullition	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Point d'éclair	> 100 °C / 212 °F	Aqueous composition
Taux d'évaporation	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun à notre connaissance
Limites d'inflammabilité supérieure	Donnée non disponible	
Limites d'inflammabilité inférieure :	Donnée non disponible	
Pression de vapeur	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Densité gazeuse	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Densité relative	1.16	@ 20 °C (68 °F)
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau	Aucun à notre connaissance
Solubilité dans d'autres solvants	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Coefficient de partage	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Température d'auto-inflammation	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Température de décomposition	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Viscosité cinématique	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Viscosité dynamique	487.2 cP @ 24° C	Aucun à notre connaissance
	266.8 cP @ 40° C	

#### AUTRES INFORMATIONS

Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.
Point de ramollissement	Pas d'information disponible
Poids moléculaire	Pas d'information disponible
VOC (EPA METH.24) (G/L)	Pas d'information disponible
Liquid Density	9.65 lbs/gal @20° C
Masse volumique apparente	Pas d'information disponible

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas d'information disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Néant dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun connu suivant les informations fournies.
Produits incompatibles	Oxydants.
Produits de décomposition nocifs :	La décomposition thermique ou la combustion peut produire des gaz ou des vapeurs nocifs / irritants tels que des oxydes d'azote, des oxydes de carbone, du fluorure d'hydrogène ou des composés organiques.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Toxicité aiguë:

Toxicité orale LD <sub>50</sub> (rats)	>5000 mg/kg	Catégorie de toxicité	IV
Toxicité dermale LD <sub>50</sub> (rats)	>5000 mg/kg	Catégorie de toxicité	IV
Toxicité par inhalation LC <sub>50</sub> (rats)	>2.11 mg/L (4 h)	Catégorie de toxicité	IV

Irritation d'oeil (lapin)	Non-irritant	Catégorie de toxicité	IV
Une irritation de la peau (lapin)	Légèrement irritant	Catégorie de toxicité	IV
Sensibilisation de la peau (cobayes)	Non sensibilisant	Catégorie de toxicité	Sans objet

### CLASSIFICATION DES CANCÉROGÈNES

Chemical name	IARC	OSHA - Select Carcinogens	NTP :
Flumioxazin	N'est pas classée	N'est pas classée	N'est pas classée
Propylene glycol	N'est pas classée	N'est pas classée	N'est pas classée
Autres	N'est pas classée	N'est pas classée	N'est pas classée

### TOXICITÉ DU FLUMIOXAZIN TECHNIQUE:

**SUBCHRONIQUE:** Les effets attribuables au Flumioxazin technique constatés chez les rats suivant des expositions subchroniques à fortes doses étaient du type hématotoxiques, comprenant anémie et augmentation du poids du foie, de la rate, du cœur, des reins et de la thyroïde. Chez les chiens, les effets provoqués par de fortes doses comprenaient une légère prolongation de la durée céphalique, une augmentation du taux de cholestérol et de phospholipides, phosphatase alcaline élevée, augmentation du poids du foie et anomalies hépatiques histologiques. La concentration sans effets observés (NOEL) la plus basse lors des études subchroniques était de 30 ppm lors d'une étude de toxicité de trois mois chez les rats.

**CHRONIQUE/CANCÉROGÉNÉICITÉ:** Lors d'une étude d'un an sur l'alimentation des chiens, le Flumioxazin technique a provoqué des anomalies au niveau biochimique et une augmentation du poids des foies à des doses de 100 et de 1000 mg/kg/jour. Des anomalies histologiques minimales attribuables au traitement ont été constatées au niveau du foie des animaux du groupe des 1000 mg/kg/jour. Selon ces données, la NOEL est de 10 mg/kg/jour. L'administration diététique de Flumioxazin technique pendant 18 mois a provoqué des anomalies hépatiques chez les souris recevant des doses de 3000 ou 7000 ppm. Aucun signe d'oncogénicité lié au traitement n'a été constaté. La NOEL pour cette étude est de 300 ppm. L'administration diététique de Flumioxazin technique pendant 24 mois a provoqué de l'anémie et de la néphropathie chronique chez les rats recevant 500 ou 1000 ppm. L'anémie a duré pendant tout le traitement, mais elle n'était cependant pas de nature progressive ou aplasique. Aucun signe d'oncogénicité n'a été observé. La NOEL pour cette étude est de 50 ppm.

**TOXICITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT:** Le Flumioxazin technique a provoqué une toxicité de croissance chez les rats en l'absence de toxicité maternelle à des doses de 30 mg/kg/jour par voie orale, et à 300 mg/kg/jour par voie cutanée. Les anomalies de croissance constatées consistaient principalement d'une réduction dans le nombre de fœtus vivants et du poids des fœtus, ainsi que d'une décroissance dans le nombre de corps vertébraux coccygiens ossifiés. Les NOEL des études de toxicité de croissance orale et dermique chez le rat étaient de 10 et 100 mg/kg/jour respectivement. La réaction chez les lapins était très différente de celle des rats. Aucune toxicité de croissance n'a été constatée chez les lapins à des doses allant jusqu'à 3.000 mg/kg/jour, dose nettement supérieure à la NOEL maternelle de 1000 mg/kg/jour.

**PROCRÉATION:** Une toxicité reproductive a été constatée chez les mâles F1 et les femelles P1 et F1 à 300 ppm de Flumioxazin technique, la plus forte des doses essayées, et qui a également provoqué des signes de toxicité systémique. Une toxicité a été également constatée chez la progéniture des F1 et F2 à des doses d'au moins 200 ppm.

**MUTAGÉNÉICITÉ:** Le Flumioxazin technique n'était pas mutagène dans la majorité des analyses *in vitro* : analyse de mutation génétique et d'aberration chromosomique en l'absence d'activation métabolique. Dans trois analyses, *in vivo* l'aberration chromosomique, la synthèse DNA non programmée et l'analyse du micronucleus, le Flumioxazin technique ne s'est pas avéré mutagène. La seule réaction positive a eu lieu lors de l'analyse d'aberration chromosomique *in vitro*, en présence d'activation métabolique. Dans l'ensemble, le Flumioxazin technique ne constitue pas de danger génétique.

Se reporter à la section 2 pour un résumé des effets sanitaires adverses potentiels en cas d'exposition à ce produit.  
Se reporter à la section 15 pour la réglementation concernant ce produit.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### TOXICITÉ AVIAIRE:

Le Flumioxazin technique est essentiellement non toxique pour les espèces aviaires. Les résultats suivants ont été obtenus à partir d'études portant sur le Flumioxazin technique:

Orale LD<sub>50</sub> chez le colin de Virginie: supérieure à 2,250 ppm  
Diététique LC<sub>50</sub> chez le colin de Virginie: supérieure à 5,620 ppm  
Diététique LC<sub>50</sub> chez le canard colvert: supérieure à 5,620 ppm

Aucune anomalie reproductrice n'a été constatée chez les colins de Virginie exposés à des doses alimentaires de Flumioxazin technique de 500 ppm. Chez les canards colvert, une diminution légère, mais non statistiquement significative, du nombre des naissances et des survivants de 14 jours d'âge a été observée. Sur la base d'un possible léger effet sur la production d'œufs à 500 ppm, la DSEO pour cette étude était de 250 ppm.

### TOXICITÉ POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES:

Le Flumioxazin technique est de légèrement à modérément toxique pour les poissons d'eau douce, modérément toxique pour les invertébrés d'eau douce, modérément toxique pour les poissons estuariens et marins, et de modérément à extrêmement toxique pour les invertébrés estuariens et marins, selon les tests suivants:

LC<sub>50</sub> à 96 heures pour la truite: 2.3 mg/L  
LC<sub>50</sub> à 96 heures pour le centrarchidé bleu: supérieure à 21 mg/L  
LC<sub>50</sub> à 48 heures pour la daphnie magna: 5.5 mg/L  
LC<sub>50</sub> à 96 heures pour le cyprinodon variegatus: supérieure à 4.7 mg/L  
EC<sub>50</sub> (dépôt de coquille) à 96 heures pour l'huître américaine: 2.8 mg/L  
LC<sub>50</sub> à 96 heures pour la mysis: 0.23 mg/L  
NOEC pour poisson en début de vie (truite): > 7.7 µg/L, < 16 µg/L  
NOEC de toxicité chronique (mysis) : > 15 µg/L, < 27 µg/L  
NOEC de toxicité chronique (daphnie magna): > 52 µg/L, < 99 µg/L

### TOXICITE POUR D'AUTRES ORGANISMES NON VISES:

Flumioxazin Technique est pratiquement non toxique pour les abeilles. La LC50 aiguë par contact pour les abeilles est supérieure à 105 mg / abeille.

### Information supplémentaire au sujet de l'environnement:

Ce produit est les usines toxiques de non-cible et les invertébrés aquatiques. Voir l'étiquette du produit pour d'informations sur les zones tampons requises pour protéger les habitats aquatiques et terrestres sensibles.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

#### Waste from residues/unused products

Les fabricants Canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour plus d'informations sur la cession ou de produit non utilisé, contacter le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Contactez le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.



**Emballages contaminés**

Ne pas réutiliser les conteneurs vides. Rinçage de triple ou de pression le récipient. Ajoutez les liquides de rinçage au mélange de jet dans le réservoir. Rendre le contenant vide impropre à une utilisation ultérieure. S'il n'y a pas de site de collecte des conteneurs dans votre région, éliminez le conteneur conformément aux exigences provinciales.

## 14. TRANSPORTATION INFORMATION

**Appellation réglementaire pour le transport terrestre:** Non réglementé pour le transport de sol domestique par US DOT ou Canada TDG.  
**Guide des mesures d'urgence:** Sans objet

**DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT :** UN3082 Environmentally Hazardous Substance, Liquid, N.O.S. (Flumioxazin), 9, III, Marine Pollutant  
**Remarques:** • Emballage unique et interne inférieur 5 L (liquid) ou 5 kg net (solides) exclus de la réglementation des Marchandises Dangereuses -- voir IATA Special Provision A197. • Pour l'expédition U.S., Guide Des Mesures D'Urgence No 171

**DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT :** UN3082 Environmentally Hazardous Substance, Liquid, N.O.S. (Flumioxazin), 9, III, Marine Pollutant  
**Remarques:** • Emballage unique ou intérieure moins de 5 L (liquide) ou 5 kg net (solides) exceptés de la réglementation sur les marchandises dangereuses - voir IMDG 2.10.2.7  
 • Pour l'expédition U.S., Guide Des Mesures D'Urgence No 171  
**RÉFÉRENCE EMS :** F-A, S-F

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlementations sur la sécurité, la santé et l'environnement/particularités législatives quant à la nation pour la substance ou le mélange

### PMRA INFORMATIONS SUR LES ÉTIQUETTES DE L'ARLA DIFFÉRENTES DES EXIGENCES DU SIMDUT ET DU GHS:

Les pesticides au Canada sont homologués par l'ARLA et sont soumis à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la législation fédérale sur les pesticides. L'étiquette, telle que spécifiée dans la Loi sur les Produits Antiparasitaires, est le principal document à suivre pour la sécurité, l'utilisation et la manipulation. Ces exigences en matière d'étiquetage peuvent différer des critères de classification et des informations sur les dangers requis par le SGH du SIMDUT pour les fiches techniques et pour les étiquettes des produits chimiques non pesticides en milieu de travail. Les informations de danger suivantes sont obligatoires sur l'étiquette du produit:

**Mot-indicateur de l'ARLA** • Aucun mot indicateur assigné

**Informations sur les dangers des étiquettes de pesticides de l'ARLA:** Garder hors de la portée des enfants. Éviter de respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec les yeux.

Chemical name	Canada - WHMIS - Ingredient Disclosure List
Autres	Non-controlled

Chemical name	LISTE INTÉRIEURE DES SUBSTANCES - CANADA:	LISTE EXTÉRIEURE DES SUBSTANCES - CANADA:	EINECS:
Propylene glycol	Present		Present

**Numéro d'appel d'urgence:** (800) 682-5368  
**Numéro de révision:** 1

**N° de la fiche signalétique:** CAN-0511  
**Date de révision:** 10-16-2019

Se reporter aux sections 2 et 11 pour les informations concernant les risques sanitaires associés à l'exposition à ce produit.

**Règlements relatifs aux pesticides:** Tous les pesticides sont régis par la Loi sur les produits antiparasitaires. Par conséquent, les règlements présentés ci-dessous ne sont pertinents que lorsque les pesticides sont manipulés autrement que dans les applications normales des pesticides. Ceci inclut les rebuts résultant de la fabrication/de l'équipement, des déversements ou d'un mauvais usage des produits, et du stockage de grandes quantités de produits contenant des substances dangereuses ou extrêmement dangereuses.

**RÈGLEMENTS PROVINCIAUX:** Ce produit n'a déclenché aucun règlement provincial.

#### International Regulations

**The Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer** Sans objet

**The Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants** Sans objet

**The Rotterdam Convention** Sans objet

### 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

**Raison de lémission:** Nouveau produit.  
**N° de la fiche signalétique:** CAN-0511  
**Numéro d'homologation, Loi sur les produits antiparasitaires:** 33523  
**Numéro de révision:** 1  
**Date de révision:** 10-16-2019  
**Remplace la fiche émise le:** Aucune  
**Personne responsable:** Valent U.S.A. LLC, Corporate EH&S, (925) 256-2803

Les informations fournies dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) sont fournis de bonne foi et jugés exacts au moment de la préparation de la FDS. Toutefois, dans la mesure compatible avec la loi applicable, Valent Canada, Inc. et de ses filiales ou sociétés affiliées étendent aucune garantie, ne font aucune déclaration, et déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité de ces informations. En outre, dans la mesure compatible avec la loi applicable, ni Valent Canada, Inc. ni aucune de ses filiales ou sociétés affiliées représente ou garantit que cette information ou le produit peuvent être utilisées sans enfreindre les droits de propriété intellectuelle d'autrui. Sauf dans la mesure un usage particulier et de l'information spécifique, sont expressément mentionnées sur l'étiquette du produit, il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la pertinence de cette information pour leur propre usage particulier de ce produit. Si nécessaire, contactez Valent Canada, Inc. pour confirmer que vous avez l'étiquette du produit le plus courant et le FDS.

La fiche de données de sécurité (FDS) sert à des fins différentes de celles et NE REMPLACE NI NE MODIFIE PMRA-APPROUVÉ (attachée et accompagnant le conteneur du produit). Cette FDS fournit des informations sur l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et personnes manipulant de grandes quantités de produit dans des activités généralement de l'utilisation de produits de santé importante, la sécurité et.

L'étiquette du produit fournit des informations spécifiquement pour l'utilisation du produit dans le cours normal. Utilisation, le stockage et l'élimination des pesticides sont réglementés par la PMRA sous l'autorité de la *Pest Control Products Act* grâce à l'étiquette du produit. Tous classification nécessaire de danger et l'utilisation de précaution appropriées, le stockage et informations sur l'élimination est présentée sur cette étiquette ou l'étiquetage accompagnant le pesticide ou à laquelle référence est faite sur l'étiquette. Il est une violation du droit fédéral d'utiliser un PMRA-produit pesticide homologué de toute manière incompatible avec son étiquetage.

2019 Valent U.S.A. LLC